

Pays de la Loire, Vendée
Vix
Bijettrie (la)
chemin de la Bijettrie

Ponts (3) dit les ponts de la Bijettrie ; la Bijettrie

Références du dossier

Numéro de dossier : IA85002342
Date de l'enquête initiale : 2019
Date(s) de rédaction : 2019
Cadre de l'étude : inventaire topographique Vallée de la Sèvre Niortaise, Marais poitevin
Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : pont

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart
Références cadastrales : 1836, H et K ; 2019, OH et ZA

Historique

Jusqu'au milieu du 20^e siècle, les fermes de la Bijettrie et de Drapelle ne sont pas reliées au bourg de Vix par voie terrestre. Le moyen le plus facile de rejoindre le bourg depuis les marais est alors d'emprunter la Grande levée de Vix et le canal de Vix puis, par bateau, le canal du Pont aux chèvres jusqu'au village du même nom, et de là le bourg. Le plan cadastral de 1836 montre qu'à l'emplacement des ponts actuels, sur la Grande levée de Vix, s'élevait une "hutte", la hutte à Guérin, habitation d'un des nombreux hutteurs chargés par la Société des marais de Vix-Maillezais de surveiller la digue. Cette hutte a été démolie en 1931. Une autre hutte, la "hutte à Guéret" se trouvait en amont. Elle appartenait en 1836 à François Guéret (1779-1852), hutteur, veuf de Marie Augereau. Cette hutte a disparu en 1953.

Le projet de construction du chemin de la Bijettrie entre Montnommé et les fermes de la Bijettrie est engagé en 1939 mais il ne reçoit un début d'exécution qu'en 1941. Il entraîne la nécessité, pour rallier Drapelle via un sentier, de franchir, du nord au sud, le [Petit canal de la Société](#), le [canal de Vix](#) et le [Contrebot de Vix](#). Or, dès 1936, on établit une passerelle par-dessus le Contrebot. La construction de ce petit ouvrage (encore visible de nos jours) est confiée le 28 mars 1936 par la municipalité à Gustave Grimaud, entrepreneur à Bouillé-Courdault, "inventaire des pieux à vis en béton armé" grâce auxquels l'ouvrage, lui-même en béton armé, avec garde-corps métallique, sera fiché dans la vase. Mais la passerelle montre très vite des défauts de conception et construction. Malgré ses pieux à vis fichés dans le sol argileux, elle s'enfonce jusqu'à ce que son tablier touche le bord du canal !

Débutée en 1941 mais interrompue par la guerre, la construction du chemin de la Bijettrie reprend en 1946 et est achevée en 1948. La passerelle sur le Contrebot, en plus de sa fragilité, s'avère trop petite. Son remplacement par un pont, la construction de deux autres sur le Petit canal de la Société et sur le canal de Vix, et le prolongement du chemin jusqu'à Drapelle sont décidés par le conseil municipal le 4 décembre 1949. Les travaux commencent en juin 1950 mais sont interrompus par l'inondation de décembre 1950 et janvier 1951. L'entrepreneur chargé de l'opération, M. Cornet est autorisé à prolonger le chantier. Le 7 juin 1953, enfin, une fête nautique est organisée à Drapelle pour l'inauguration des ponts et du chemin, en collaboration avec le Moteur Yacht Club. En 1964, lorsque le Petit canal de la Société est supprimé, on conserve le pont nord qui l'enjambait, avec au-dessous un morceau qui l'ancienne digue qui séparait ce canal du canal de Vix.

Période(s) principale(s) : 2^e quart 20^e siècle, 3^e quart 20^e siècle
Dates : 1936 (daté par source), 1950 (daté par source)

Description

Au débouché de la route de Vix-Montnommé à Drapelle (ou chemin de la Bijettrie), trois ponts permettent d'accéder aux marais mouillés depuis les marais desséchés. Ils franchissent successivement, du nord au sud, le Petit canal de la Société et sa digue (dont il ne reste ici que des morceaux de part et d'autre du premier pont), le canal de Vix, la Grande levée de Vix et le Contrebot de Vix. Les trois ponts ont en commun la forme (en croisillons) et la couleur (verte) de leurs garde-corps, en fonte. Chaque pont comprend un tablier droit en béton, soutenu par quatre piles également en béton reliées latéralement par des croisillons. En amont du pont sur le Contrebot de Vix, se trouve encore une des anciennes passerelles en béton qui, avant la construction des ponts, permettaient l'accès aux marais mouillés depuis le chemin venant de Montnommé. Construite sur des pieux à vis, cette passerelle s'est enfoncée dans le sol peu après sa construction.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton ; fonte
Couvrements :

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété de la commune

Références documentaires

Documents d'archive

- **AD85, 1 O 1141. 1907-1940 : gestion des biens et du personnel de la commune de Vix (baux, vente de l'ancien presbytère, droits de place et de marché, marais communal, bascule publique, passerelles, cimetière).**
Archives départementales de la Vendée, 1 O 1141. **1907-1940 : gestion des biens et du personnel de la commune de Vix (baux, vente de l'ancien presbytère, droits de place et de marché, marais communal, bascule publique, passerelles, cimetière).**
- Archives départementales de la Vendée ; 3 P 3392 à 3401, 3725 (complétés par les registres conservés en mairie). **1837-1971 : état de section et matrices des propriétés du cadastre de Vix.**
- Archives municipales de Vix. **Registres des délibérations du conseil municipal.**
- **Entretiens avec Albert Delafoy (né en 1919), demeurant à Drapelle (Vix), en août et novembre 2019.**
Entretiens avec Albert Delafoy (né en 1919), demeurant à Drapelle (Vix), en août et novembre 2019.

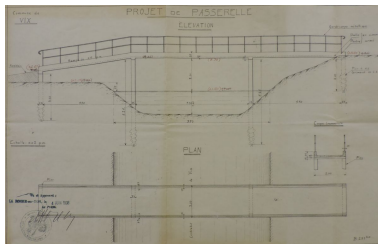
Documents figurés

- **Plan cadastral de Vix, 1836.** (Archives départementales de la Vendée ; 3 P 303).

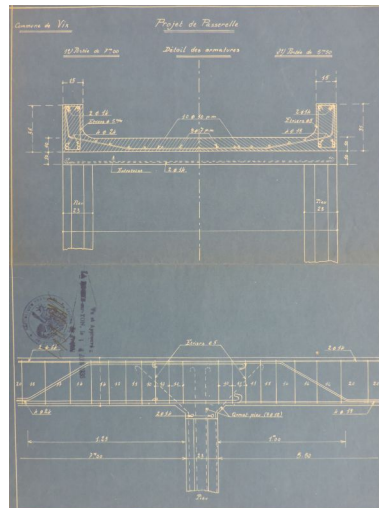
Illustrations



La hutte à Guérin, en haut, à l'emplacement des ponts actuels, sur le plan cadastral de 1836.
 Phot. Yannis (reproduction) Suire
 IVR52_20198501700NUCA



Projet de passerelle sur le Contrabot de Vix, par Gustave Grimaud, mars 1936 : plan et élévation.
 Phot. Yannis (reproduction) Suire
 IVR52_20198503632NUCA



Projet de passerelle sur le Contrabot de Vix, par Gustave Grimaud, mars 1936 : coupe et détail.
 Phot. Yannis (reproduction) Suire
 IVR52_20198503633NUCA



Le pont central, sur le canal de Vix, et le pont nord, sur le Petit canal de la Société, en arrière-plan, vus depuis le sud.
 Phot. Yannis Suire
 IVR52_20198502848NUCA



Le pont central, sur le canal de Vix, et le pont sud, sur le Contrabot de Vix, en arrière-plan, vus depuis le nord.
 Phot. Yannis Suire
 IVR52_20198502854NUCA



Le pont central vu côté amont depuis le nord-est.
 Phot. Yannis Suire
 IVR52_20198502855NUCA



Ancienne passerelle en amont des ponts, sur le Contrabot de Vix.
 Phot. Yannis Suire
 IVR52_20198503184NUCA

Dossiers liés

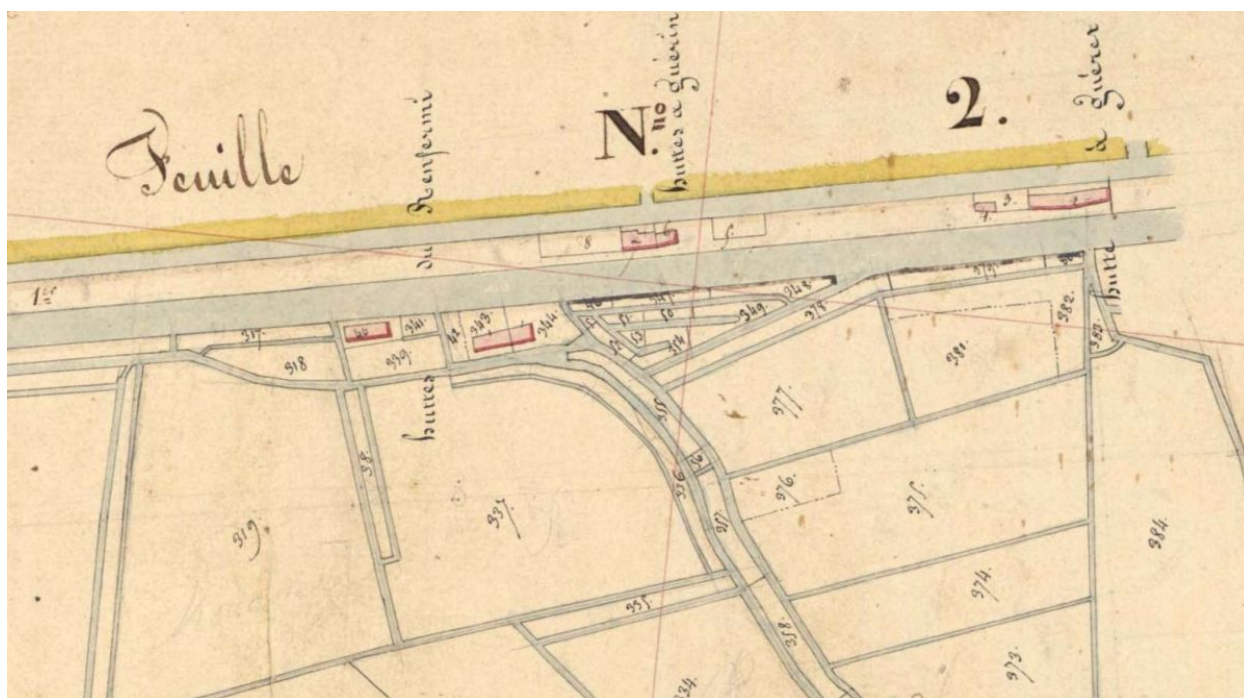
Dossiers de synthèse :

Vix : présentation de la commune (IA85002141) Pays de la Loire, Vendée, Vix

Oeuvre(s) contenue(s) :

Auteur(s) du dossier : Yannis Suire

Copyright(s) : (c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée



La hutte à Guérin, en haut, à l'emplacement des ponts actuels, sur le plan cadastral de 1836.

Référence du document reproduit :

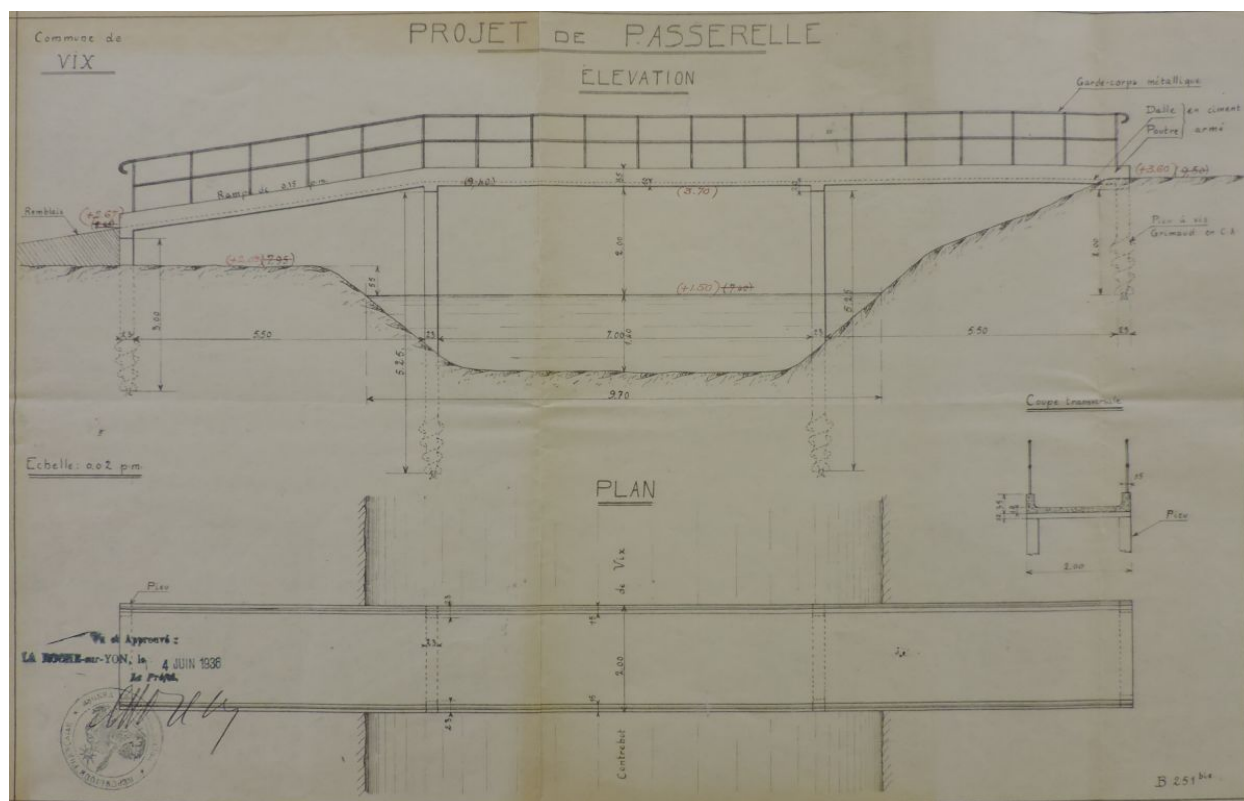
- **Plan cadastral de Vix, 1836.** (Archives départementales de la Vendée ; 3 P 303).

IVR52_20198501700NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Projet de passerelle sur le Contrebât de Vix, par Gustave Grimaud, mars 1936 : plan et élévation.

Référence du document reproduit :

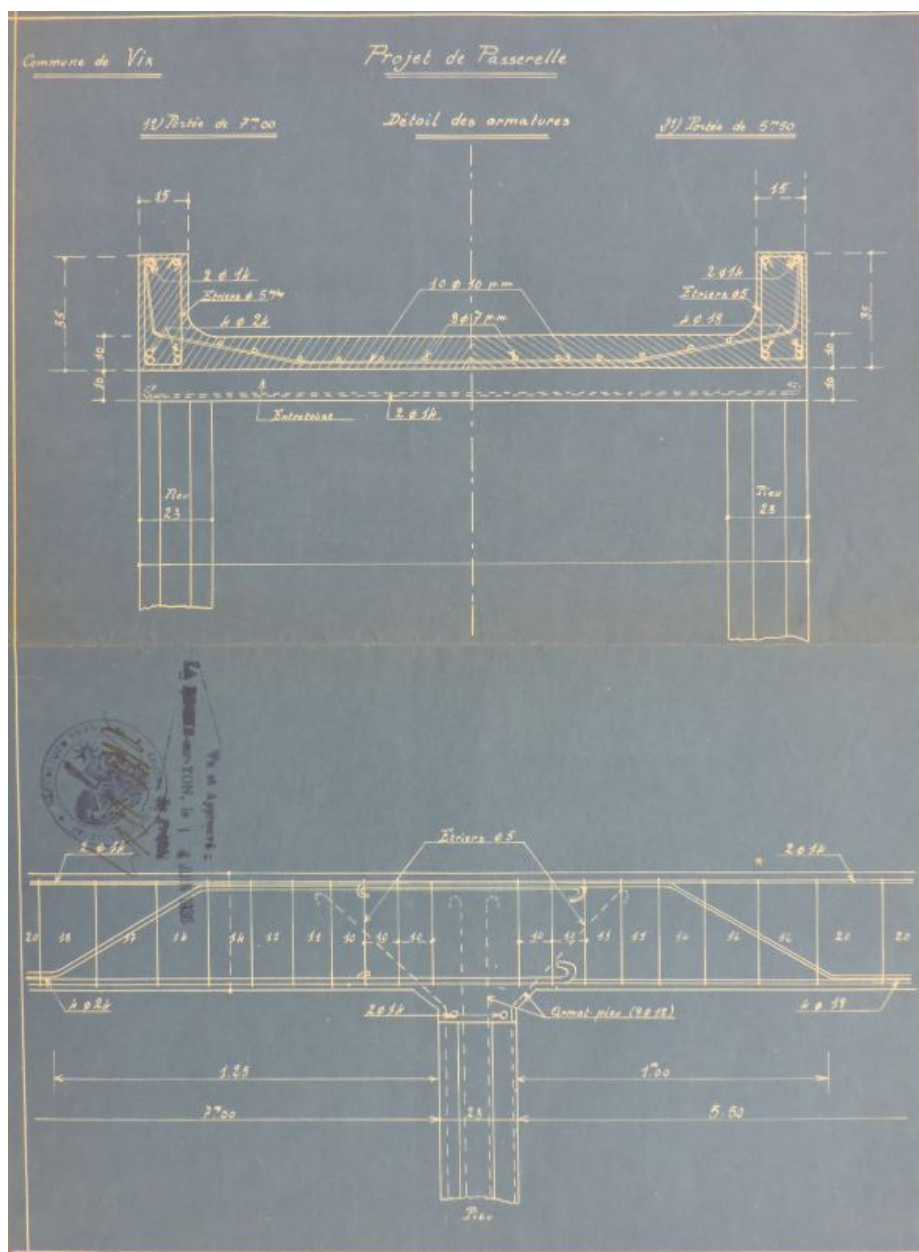
- **AD85, 1 O 1141. 1907-1940 : gestion des biens et du personnel de la commune de Vix (baux, vente de l'ancien presbytère, droits de place et de marché, marais communal, bascule publique, passerelles, cimetière).**
 Archives départementales de la Vendée, 1 O 1141. 1907-1940 : gestion des biens et du personnel de la commune de Vix (baux, vente de l'ancien presbytère, droits de place et de marché, marais communal, bascule publique, passerelles, cimetière).

IVR52_20198503632NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
 tous droits réservés



Projet de passerelle sur le Contrebot de Vix, par Gustave Grimaud, mars 1936 : coupe et détail.

Référence du document reproduit :

- **AD85, 1 O 1141. 1907-1940 : gestion des biens et du personnel de la commune de Vix (baux, vente de l'ancien presbytère, droits de place et de marché, marais communal, bascule publique, passerelles, cimetière).**
 Archives départementales de la Vendée, 1 O 1141. 1907-1940 : gestion des biens et du personnel de la commune de Vix (baux, vente de l'ancien presbytère, droits de place et de marché, marais communal, bascule publique, passerelles, cimetière).

IVR52_20198503633NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis (reproduction) Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
 tous droits réservés



Le pont central, sur le canal de Vix, et le pont nord, sur le Petit canal de la Société, en arrière-plan, vus depuis le sud.

IVR52_20198502848NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Le pont central, sur le canal de Vix, et le pont sud, sur le Contrebot de Vix, en arrière-plan, vus depuis le nord.

IVR52_20198502854NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Le pont central vu côté amont depuis le nord-est.

IVR52_20198502855NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés



Ancienne passerelle en amont des ponds, sur le Contrebot de Vix.

IVR52_20198503184NUCA

Auteur de l'illustration : Yannis Suire

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de la Vendée
tous droits réservés